



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AEROPORTS DE MADAGASCAR

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 24/011/ADEMA/DG/RPM

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 06/06/2024 publié dans MIDI MADAGASIKARA en date du 11/06/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AEROPORTS DE MADAGASCAR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour " **Relance - Fourniture d'équipements de radiocommunication répartis en cinq (05) lots : - Lot 01 : Radio VHF fixe ; - Lot 02 : Radio VHF mobile ; - Lot 03 : Radio VHF portable ; - Lot 04 : Micro du VHF ; - Lot 05 : Alimentations chargeurs 48V pour NDB et 24V pour VHF et DME** ".
Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
- Nom du Responsable : ANDRIANAINA Jean Germain
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : Zone Aviation Générale - Ivato Aéroport

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à la AEROPORTS DE MADAGASCAR, Passation de March - Biment Sie Ivato et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 3: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 4: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de AEROPORTS DE MADAGASCAR, Passation de March - Biment Sie Ivato.

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 3: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 4: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à au bureau du secrétariat de la Direction Générale - ADEMA Ivato au plus tard le 15/11/2024 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: deux cent quarante mille Ariary (Ar240 000.00)
- Lot 2: neuf cent soixante mille Ariary (Ar960 000.00)
- Lot 3: cinq cent soixante mille Ariary (Ar560 000.00)

- Lot 4: Ariary (Ar0.00)
- Lot 5: Ariary (Ar0.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du AEROPORTS DE MADAGASCAR - ADEMA S.A.



à Le 10/10/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS